

Dépenses gouvernementales

Comme ce surcroît de personnel créera un surcroît de travail pour les services existants, ces derniers seront fortement tentés d'augmenter eux-mêmes leur personnel. Interrogé sur la mise en œuvre du système de contrôle, le ministre des Finances a répondu que la surveillance des hausses des salaires et des profits serait exercée par l'actuel service de perception des impôts. Le ministre du Revenu national, a-t-il dit, s'acquitte très bien de son rôle dans le domaine de l'impôt sur le revenu et, pour cette raison, il sera chargé de contrôler et de réprimer les hausses excessives de salaires et de bénéfices.

Il y aura donc surcharge sur les services actuels, et on peut prédire avec une certitude presque absolue que la limitation de l'accroissement de la fonction publique ne sera pas appliquée comme elle était prévue, ne serait-ce qu'en raison du programme de contrôle des prix et des salaires. Je vois le ministre du Revenu national (M. Cullen) s'entretenir avec le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien). Je suis sûr qu'il lui demande déjà d'augmenter ses moyens pour l'application du programme.

Et alors, que reste-t-il comme possibilités de réduction des dépenses? On en arrive à cette conclusion navrante que le gouvernement va économiser sur le remplacement du matériel de bureau, sur les voyages aériens en première classe, sur le remplacement des voitures des ministères. Avec des mesures aussi insignifiantes, à qui va-t-on faire croire qu'il est résolu à donner le ton en matière d'austérité?

Je veux parler des voyages effectués en première classe, parce que la question m'intéresse. Le 10 juillet dernier, j'ai demandé le nombre et le coût total des voyages aériens effectués en première classe par les fonctionnaires de la Fonction publique par l'intermédiaire du Service central des voyages du gouvernement canadien, et cela pour 1973, 1974 et le premier semestre de 1975. Le ministre des Approvisionnements et Services (M. Goyer) a fourni les renseignements suivants: nombre total de voyages en avion en 1973: 104,100; en 1974, 153,795 et au cours du premier semestre de 1975, 94,146. Le coût total, exprimé en dollars, de tous ces voyages était de: \$16,099,290 en 1973; \$24,847,415 en 1974 et \$16,037,950 à la fin de juin 1975.

Toutefois, le ministre a omis de dire combien de voyages avaient été effectués en première classe ou quel était le coût, exprimé en dollars, des voyages effectués en première classe parce que, dit-il, le gouvernement ou son représentant ne tenait pas de statistiques sur ce point. Comment alors le gouvernement a-t-il été en mesure d'évaluer les économies qu'il ferait en interdisant les voyages aériens en première classe? De toute façon, s'il éliminait tous les voyages, il n'y paraîtrait guère dans le budget global du pays. Toutefois, si nous considérons uniquement la première classe au sujet de laquelle nous devons nous perdre en conjectures—nous n'obtenons pas ce renseignement peut-être à cause du nombre excessif de voyages—je ne comprends pas pourquoi le gouvernement accorde tant d'importance aux voyages aériens et à leur réduction. Il s'agit simplement d'un geste symbolique ou d'un moyen choc de réduire les dépenses.

● (2100)

En dernier lieu, bien sûr, en ce qui concerne les voyages aériens, une bonne partie de ces fonds ira à Air Canada, une société de la Couronne, qui bénéficiera de ces déplacements de fonctionnaires.

Je crois bien que même le simple député libéral est impatient de voir le gouvernement limiter ses dépenses pour donner réellement l'exemple au pays, si nous devons croire ce qu'on rapporte dans la presse.

Le *Star* de Toronto du 14 octobre 1975 renfermait un article intitulé «Des députés libéraux offrent de renoncer à leur augmentation». L'article disait notamment:

Des députés libéraux ont indiqué hier soir qu'ils sont prêts à renoncer à une augmentation d'indexation de 7 p. 100 pour donner l'exemple au pays.

Le premier ministre Pierre Trudeau a mentionné que les députés devaient toucher une indexation le premier janvier en exposant le programme anti-inflation du gouvernement au caucus libéral hier soir...

Trudeau, qui a dit aux députés qu'ils devaient prendre une décision difficile, a été accueilli par des exclamations: «Oublions-la» et «Renonçons-y tout de suite».

Cette attitude chez les partisans du gouvernement est un signe d'espoir. Toutefois, quand on considère que le premier ministre, le vendredi précédent, avait annoncé la nomination de 27 secrétaires parlementaires qui toucheraient environ \$5,300 de plus par année, l'enthousiasme du caucus peut être attribué au fait que la plupart des membres de ce caucus ont maintenant obtenu des emplois qui leur permettraient d'avoir un revenu supérieur.

En dernier lieu, le document «Offensive contre l'inflation» indique que le président du Conseil du Trésor réclamera aussi la réimposition de la réduction de 10 p. 100 des frais de déplacements et des dépenses de consultants. J'aimerais faire certains commentaires au sujet des consultants. Le gouvernement libéral a de plus en plus eu recours aux services de consultants extérieurs pour préparer des documents de travail, formuler des politiques et les étudier en général. Bon nombre de ces études et analyses auraient pu facilement être effectuées par les services respectifs des divers ministères. Toutefois, le gouvernement a sans cesse refusé d'acquiescer à cette idée.

Bon nombre des projets qui ont été confiés à des consultants sont discutables tout comme le sont les références et la capacité de certaines de ces firmes. Sans aucun doute le gouvernement a-t-il fait preuve systématiquement de favoritisme sur ce plan.

Dans l'offensive contre l'inflation, il faudrait envisager de réduire considérablement l'emploi de ce genre d'experts. L'utilisation des services de consultants devrait être restreinte au minimum. Le gouvernement devrait plutôt utiliser au maximum les services et les ressources qu'offre le personnel spécialisé des divers ministères. Non seulement ce serait une façon de lutter contre l'inflation, mais cela affermirait le moral des employés de la Fonction publique, moral qui ne cesse de se détériorer depuis que le gouvernement Trudeau est au pouvoir.

Vu la façon dont le gouvernement a présenté ses données sur l'embauche de consultants, il semble impossible d'établir combien il dépense à ce chapitre chaque année. Les données en question figurent sous la rubrique des services professionnels et spéciaux. Cependant, on peut s'en faire une idée d'après quelques renseignements dont nous disposons.